

Métha des Bosquets : audit de l'unité de méthanisation



Pour : Métha des Bosquets

Date: 2024 - 2025

Région : Normandie - **Domaine :** Méthanisation

Solagro a réalisé un audit de l'unité de méthanisation "Métha des Bosquets", afin de factualiser son fonctionnement pour éventuellement optimiser le site et réaliser une augmentation de puissance

Contexte

En 2017, dans le cadre de sa transition écologique et énergétique, la commune de Bois-Héroult a initié un projet de création d'une filière locale de méthanisation. Plusieurs agriculteurs du territoire se sont alors regroupés autour de cette initiative, construisant progressivement les différentes composantes du projet jusqu'à la mise en service du site Métha des Bosquets, en juillet 2022.

Après un démarrage complexe, lié notamment à des problèmes d'introduction de la matière, le site fonctionne à son régime nominal. Un an et demi après sa mise en service, Métha des Bosquets a fait appel à Solagro pour réaliser un audit afin d'évaluer objectivement son fonctionnement, d'identifier des axes d'optimisation et d'envisager une éventuelle montée en puissance.

Objectifs

L'audit de Métha des Bosquets a pour objectif de faire le point sur le fonctionnement actuel de l'unité, et d'identifier les leviers d'actions pour l'optimiser et les perspectives de développement.

Déroulement

L'audit a été réalisé en 3 mois et repose sur plusieurs visites de sites et échanges auprès des agriculteurs dans l'objectif de recueillir l'ensemble des données et d'analyser les paramètres :

- techniques (Bilan matière, production biogaz, dimensionnement...),
- énergétiques (consommations électrique et thermique, intérêt de l'autoconso PV...)
- économiques (Analyse de l'existant, perspectives de développement, impact de la ration...)

Résultats

Le site de Métha Des Bosquets présente des particularités de conception qui empêchent une

exploitation très automatisée du site. Pour autant, les exploitants ont su mettre en place des

procédures de fonctionnement qui permettent d'atteindre le régime nominal du site. L'audit a permis d'identifier deux leviers principaux d'action, nécessaires pour optimiser les performances globales de l'unité:

- Le bon fonctionnement du débitmètre biogaz, permettant de factualiser les rendements de l'épurateur, garantir la conformité réglementaire, et d'améliorer l'accès aux données de fonctionnement : débit, composition, consommation.
- L'augmentation de la capacité de stockage de digestat du site, actuellement limitée, qui nécessiterait un investissement de 500 à 800 k € (en fonction de la taille souhaitée) pour avoir plus de souplesse lors des périodes d'épandage.